

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Je me rappelle les quatre cavaliers de l'Apocalypse, siégeant de ce côté-ci de la Chambre, qui faisaient alors au gouvernement de l'époque les mêmes observations que je fais maintenant.

M. Cafik: La géographie n'est pas sans importance. Tout dépend de l'endroit où vous siégez.

M. Nielsen: Dites-le aux milliers de chômeurs du pays. Peu importe où ils sont assis. Le député devrait dire cela à ses commettants.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Ce député ne devrait pas interrompre.

M. Cafik: Nous sommes aussi soucieux du chômage que vous l'êtes.

M. Nielsen: C'est parfait, monsieur l'Orateur. Si le député est soucieux, il prendra la parole en faveur de ses commettants, qui sont plus que durement touchés par le problème du chômage dans notre pays.

M. Cafik: C'est ce que j'ai l'intention de faire.

M. Nielsen: S'il a du caractère, c'est ce qu'il fera.

M. Cafik: Si vous voulez bien reprendre votre siège et nous en donner l'occasion, nous allons tous participer.

M. Nielsen: C'est le pouvoir de droit divin. Ils l'ont tous de l'autre côté. C'est un symptôme du parti libéral. Ils croient être les seuls à avoir les réponses. Ils croient être les seuls à avoir raison, les seuls à avoir le droit de parler. Ils croient que toute mesure législative dont la Chambre est saisie devrait être approuvée sans la moindre plainte de la part de l'opposition. Ils ne comprennent pas le travail d'une institution démocratique comme le Parlement. L'intervention stupide du député en est une preuve.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Il appuie les contrevenants.

M. Nielsen: La loi sur les réserves provisoires de blé n'est qu'un exemple de leur façon de violer la loi. Comme preuve à l'appui il y a le document déposé le 8 octobre. Les députés devraient l'examiner s'ils croient que la loi sur les réserves provisoires de blé n'est qu'un exemple isolé. L'Auditeur général a si honte du rapport financier de la Commission d'énergie du Nord canadien qu'il ne le certifiera même pas parce qu'il ne croit pas qu'il est conforme à la loi.

Le ministre des Finances (M. Benson) trouvait la situation encourageante. Il disait vers la fin de son discours que l'économie était forte et prenait de l'expansion. A les entendre parler, lui et ses partisans, nous n'avons aucune raison de nous inquiéter. C'est ce que disait le ministre des Finances le 7 septembre 1971, comme en fait foi la page 7580 du hansard:

Nous avons la conviction que le chômage tendra à diminuer à mesure que l'économie se raffermira. Mes amis d'en face savent que cela se produira, et j'espère que le chef de l'opposition qui soutient que le chômage ne baissera pas au-dessous de 6 p. 100 cette année, cédera la direction à l'honorable député de Prince Edward-Hastings quand cela arrivera.

Mais il n'a pas baissé. Non seulement le ministre des Finances se trompait en faisant cette déclaration en septembre dernier, mais il était moins qu'honnête. Voici ce

qu'il disait, comme on peut le voir à la page 6908 du hansard:

Quant aux problèmes immédiats, il est évident que le chômage est trop élevé. La croissance économique est trop lente. D'autre part, les coûts augmentent à un rythme qui fait que l'évolution future des prix nous préoccupe. En outre, il est évident que ces problèmes sont connexes. Il faut les traiter et les résoudre ensemble. Je suis sûr que nous avons passé le tournant à la fin de l'an dernier et que la relance est nettement amorcée, malgré une certaine hésitation apparente.

Et quelle relance, monsieur l'Orateur!

M. l'Orateur suppléant: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Si j'ai bien compris le chef de l'opposition (M. Stanfield), il a déclaré approuver les mesures annoncées mais les trouve tardives. Il les approuve dans la mesure où il essaye de s'en attribuer le mérite. J'aimerais parler de ces deux points.

Premièrement, quand il s'agit de créer des emplois dans une économie mixte et libre telle que la nôtre, il n'y a qu'un nombre déterminé de possibilités. Quel que soit le nombre d'économistes qu'on consulte ils proposent tous plus ou moins les mêmes solutions. C'est une question de dosage. Pendant ces derniers mois, le chef de l'opposition nous a suggéré toutes ces solutions. Il ne lui est pas difficile de prétendre, ce soir, en avoir déjà exposé les lignes générales. Quand on recommande n'importe quelle solution, il est inévitable qu'on tombe de temps en temps sur la bonne.

Deuxièmement, ses critiques portant sur la date de mise en œuvre de ces solutions sont plus graves. Selon lui nos calculs prévisionnels laissent à désirer et ces solutions auraient dû être mises en œuvre plus tôt. J'admets qu'une bonne synchronisation constitue l'élément capital de l'application de politiques économiques de cette nature. Compte tenu des éléments d'information disponibles, je ne pense pas que le moment était mal choisi. Il est facile, après coup, de dire que le moment était mal choisi, mais le 18 juin, quand le ministre a fait son dernier exposé budgétaire, tous les indices étaient favorables. Il n'était pas possible de prévoir alors la surtaxe américaine. Ce soir, j'ai eu l'impression qu'aux yeux des députés de l'opposition, la surtaxe n'avait absolument pas modifié la situation. Cependant, si je lis correctement leurs propos d'il y a quelques semaines, ils disaient juste le contraire. De toute façon, lors de la présentation du budget, il n'était pas possible de prévoir les initiatives américaines, ni la dégradation de la situation quant au chômage des jeunes.

• (10.10 p.m.)

Je me souviens fort bien des articles des journaux et des opinions émises à l'époque par les économistes. Ils s'accordaient à dire qu'il s'agissait d'un budget expansionniste et que c'était le genre de budget dont le pays avait besoin. Il me semble qu'il est important de rappeler certains chiffres mentionnés ce soir par le ministre au sujet du taux de croissance. Il a fait remarquer que le taux de croissance avait augmenté de 2.3 p. 100 au cours du premier semestre de 1970, de 3.5 p. 100 au cours du second semestre, et de 6.2 p. 100 au cours du premier semestre de cette année. Il a dit aussi qu'au deuxième trimestre, la production augmentait au taux de 8.5 p. 100 par an. Le taux de croissance était donc passé de 2.3 à 8.5 p. 100 en un an à peine. Le 18 juin, tout donnait à penser que l'économie était en hausse. A mon avis, il aurait été insensé, à l'époque, de prendre d'autres mesures expan-